

Lutte contre la pauvreté et la précarité

Associations et coopératives édifiées sur la création des micro-projets

René AKONE DZOPE

Port-Gentil/Gabon

Grâce au soutien de Léon Nze Ababe, président-fondateur de l'ONG Synergie, plusieurs représentants des associations et coopératives ont bénéficié d'un séminaire de formation sur la création des micro-projets.

PLUSIEURS associations et coopératives du département de Bédjé ont bénéficié, samedi dernier, à la mairie du premier arrondissement de la commune de Port-Gentil, d'un séminaire de formation sur la création des micro-projets. A travers cette initiative, le président-fondateur de l'ONG Synergie, Léon Nze Ababe, son auteur, entend soutenir la lutte contre la pauvreté et la précarité, autrement dit le pacte social proposé par le président de la République, Ali Bongo Ondimba et dont il est signataire.

Outre le responsable des projets du Fonds national d'aide sociale (Fnas), Ginael Constel Mpoubou, le chef de service provincial de l'Agriculture, Magloire Medza Abessolo, et son collègue de la Pêche, Jocktane, se sont succédé sur l'estrade. Ainsi, M. Mpoubou a déclaré que la nouvelle Stratégie d'investissement



Photo : Julie Nguimbi

Léon Nze Ababé s'adressant aux participants : "Je vous ai appris à pêcher, au lieu de vous donner du poisson".



Photo : Julie Nguimbi

Une vue des participants.

humain du Gabon repose sur un changement de paradigme profond : il s'agit d'une politique intégrée autour de 4 volets complémentaires : des filets sociaux, des Activités génératrices de revenus (AGR), le développement de l'accès aux services de base et le déploiement d'infrastructures d'intégration économique et sociale (en zones urbaine et rurale).

Cette politique s'appuie, a-t-il soutenu, sur des aides fortement conditionnelles destinées à favoriser le développement humain des populations. Il s'agit d'une politique nationale portée par l'ensemble des ministères concernés au service d'une forte ambition nationale (réduction de la pau-



Photo : Julie Nguimbi

Ginaël Mpoubou (à droite) et Jocktane, les deux animateurs.

vreté et de la précarité). Ginael Constel Mpoubou a insisté sur les conditions d'éligibilité à la création des micro-projets. Pour être éligible, en effet, le projet présenté doit être

de nature à bénéficier à des Gabonais économiquement faibles (GEF), et doit émaner d'une entité ou d'un regroupement formel de micro-entrepreneurs regroupés en associations

ou en coopératives légalement constituées. En outre, le projet, tout en reposant sur une étude de faisabilité sommaire mettant en évidence sa validité technique et économique, doit porter sur des activités telles que l'agriculture, l'élevage, la pêche, le tourisme, l'artisanat, les services et les petites transformations dont le coût n'excède pas les 5 millions de nos francs.

Le dossier de demande de financement, selon l'orateur, est composé d'un formulaire Fnas, des justificatifs d'identité du représentant légal de la structure requérante et de statut légal de la structure demandeuse, des agréments sectoriels, du procès-verbal de la dernière assemblée générale, de la

liste et identité des membres dirigeants et de tous les bénéficiaires, de la carte de la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs) avec statut de GEF pour les bénéficiaires du projet et du plan d'affaire ou business plan sommaire du projet.

« La présélection des dossiers est rigoureuse et les décisions de la commission d'attribution des financements des AGR des GEF se prennent sans complaisance, ni pression politique au niveau du Fnas », a indiqué Ginael Constel Mpoubou.

Les deux autres intervenants ont mis en valeur les atouts agricoles du Gabon et ses potentialités en ressources halieutiques. Le tout, conclut la séance questions/réponses.

En clôturant ces assises, Léon Nze Ababe, tout en remerciant les intervenants pour la clarté de leurs exposés, a exhorté les participants à mettre en pratique les enseignements reçus, en vue de réduire le chômage dans le pays et renforcer le tissu économique. Car a-t-il expliqué, « en initiant cette action, j'ai voulu vous apprendre à pêcher plutôt que vous donner du poisson. »

A chacun donc de saisir sa chance

Formation

Lucie Daker Akendengué veut promouvoir les trois savoirs

Fidèle AFANOU EDEMBE

Port-Gentil / Gabon

La formation intégrale de l'homme commande qu'en matière d'éducation, l'on fasse la promotion de trois savoirs : le savoir académique, le savoir-faire et le savoir-être. Une mission que s'est donné le président du Conseil départemental de Bédjé, en allant notamment initier le corps enseignant et les élèves du département à des activités pratiques.

L'ÉCOLE de Ngola a été la première étape de cette nouvelle approche pédagogique. Un week-end durant, les élèves, sans distinction, ont été initiés à l'art culinaire. Pour démarrer, la réalisation d'un gâteau a été programmée. Elaboration de la recette, maîtrise des proportions des différents ingrédients, préparation de la pâte, cuisson...

Les enfants, encouragés par leur "professeur" et leurs encadreurs, se sont pris au menu et chacun a mis la main à la pâte, pour la réussite de l'œuvre pâtissière. Mais ils n'étaient pas au



Photo : Sidonie Ambonguilla

Là, c'est la consonne ou la voyelle?



Photo : Sidonie Ambonguilla

La récompense méritée.



Photo : Sidonie Ambonguilla

Une élève mettant en pratique la leçon reçue.



Photo : Sidonie Ambonguilla

Le président du Conseil départemental de Bédjé, Lucie Daker Akendengué (à gauche) en professeur de cuisine.

bout de leur peine : pour avoir droit à un morceau du succulent met, il fallait encore le mériter, en passant

par des épreuves cognitives : tirer une lettre de scrabble et dire s'il s'agit d'une voyelle ou d'une

consonne ; avec les lettres tirées, former le mot plus long et, surtout, connaître le

sens du mot formé ou encore réciter une table de multiplication. Tout ceci

dans une ambiance bon enfant, où le sérieux rimait avec les efforts déployés par les uns et les autres à passer avec succès les épreuves. Tout est bien qui finit bien, puisque les élèves, au bout du compte, ont eu droit, chacun, à sa part de gâteau. Il faut dire que les écoles du département de Bédjé passent pour obtenir les meilleurs résultats du bassin pédagogique. Ici, la présidente du Conseil dudit département, Lucie Daker Akendengué, a lancé un programme d'initiation au scrabble dans les écoles. Une initiative qui, on s'en doute, devrait contribuer à améliorer les performances en orthographe des apprenants.

Elle compte, petit à petit, initier les enfants à la réalisation de mets à partir des produits locaux. Histoire, non seulement de les occuper utilement pendant les heures de loisir, mais également d'améliorer leurs menus, tout en les incitant à connaître les éléments de la nature qui les entourent. Une initiative qui devrait faire école, afin de mieux ancrer les enfants dans leur milieu naturel.